

Espèce marine protégée



Saumon atlantique

(*Salmo salar*)

Autre nom : Atlantic Salmon (EN)

Classification

Phylum	Chordés (Chordata)
Classe	Actinoptérygiens (Actinopterygii)
Ordre	Salmoniformes (Salmoniformes)
Famille	Salmonidés (Salmonidae)

Statut Liste Rouge UICN – Europe (2014) : **vulnérable**
Statut Liste Rouge UICN – Métropole (2019) : **quasi menacé**

Identification

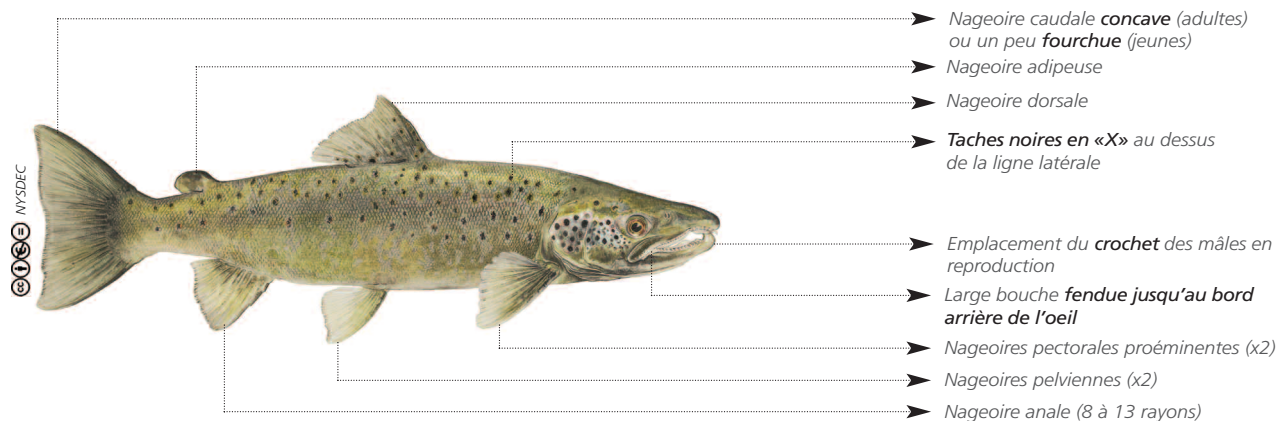
- Poids : 2,3 à 9,1 kg, jusqu'à 36-39 kg
- Taille : 40 à 130 cm, jusqu'à 150 cm
- Teinte : très variable ; en mer ventre et côtés argentés et dos variant entre le gris, vert ou bleu, **marques noires en «X»** sur le corps **au-dessus de la ligne latérale** ; bronze-violet pendant la reproduction (eau douce) avec des points rouges sur la tête et le corps ; noire après la reproduction jusqu'à réintégrer l'océan
- Nageoires : caudale légèrement **fourchue** (juvéniles) ou **concave** (adultes) ; nageoire anale avec 8 à 13 rayons ; pectorales proéminentes ; 1 dorsale, 2 pelviennes et 1 adipeuse
- Corps : allongé et élancé ; large au milieu et étroit aux extrémités ; côtés aplatis ; grosses écailles
- Tête : petite et pointue ; bouche relativement large et **fendue jusqu'au bord arrière de l'œil** ; tête s'allongeant et mâchoire inférieure transformée en **crochet** chez les mâles à la reproduction
- Jeunes : 8 à 11 **barres verticales pigmentées** et alternées par des points rouges sur les flancs (stade tacon, entre 8 et 11-15 cm), puis entièrement argentés lors du passage en mer (stade smolt)
- Œufs : orange pâle, larges et sphériques, gluants pendant une certaine période

Cycle de vie

- Longévité : de 4 à 10 ans
- Espèce anadrome : de 2 à 4 ans en eau douce puis migration en mer (passage au stade adulte et maturité sexuelle, taille au-delà de 12-15 cm), après 1-2 ans migration au lieu de naissance pour la reproduction
- Alimentation : carnivore (larves d'insectes en eau douce ; zooplanctons, crustacés et poissons en mer)
- Reproduction : fécondation externe ; 1 500 à 1 800 œufs de 5-7 mm par kg du poids de la femelle (éclosion après 6 mois, en avril) ; multiples pontes, en octobre-novembre ; 1-2 reproductions (rarement plus de 3)



1 - Tête d'un saumon atlantique mâle après la reproduction.
2 - Jeunes saumons (tacon ; bandes verticales visibles).



Comportement

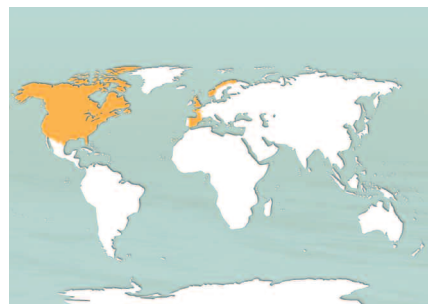
Vie marine en banc. Arrêt de l'alimentation des adultes lors du passage en eau douce (reproduction). Œufs enterrés dans des nids à 12-30 cm. Eaux de 4 à 12°C privilégiées (tolérance sur une courte période de -7 à 27,8°C). Excellent odorat et capacité de saut à 3 m de hauteur.

Habitat

Vie en eau douce jusqu'au stade smolt (larges rivières avec des fonds graveleux et courant modéré). Vie adulte en mer entre -2 et -10 m.

Répartition géographique

Présence dans les eaux du nord de l'océan Atlantique. En France, on peut le trouver dans les espaces maritimes de métropole (façade de l'Atlantique et Manche/Mer du Nord) et de Saint-Pierre-et-Miquelon.



Aire de répartition de l'espèce.

Réglementation

■ Interdictions

- Sont interdites sur tout le territoire métropolitain et dans ses eaux marines sous souveraineté et sous juridiction, en tout temps, les actions suivantes :
 - destruction ou enlèvement des œufs ;
 - destruction, altération ou dégradation des milieux particuliers, notamment des lieux de reproduction.

Dérogation :

- sur autorisation exceptionnelle de l'autorité administrative compétente (préfet).

■ Sanctions applicables

- Infraction : délit (art. L. 415-3 1° C.Env) puni de trois ans d'emprisonnement et 150 000 € d'amende
- Amende doublée lorsque l'infraction est commise dans les réserves naturelles et les cœurs de parcs nationaux (art. L. 415-3 5° C.Env)
- Aggravation des sanctions si commise en bande organisée (art. L. 415-6 C.Env)

■ Textes de références

Niveau national :

- art. L. 411-1 et s. & R. 411-1 et s. du C.Env (protection des espèces) ;
- art. L. 411-2 (4°) et R. 411-6 à R. 411-14 du C.Env (dérogations) ;
- arrêté du 8 décembre 1988 fixant la liste des espèces de poissons protégées sur l'ensemble du territoire national - art. 1.

Niveau international :

- convention pour la protection du milieu marin de l'Atlantique du Nord-Est (dite Convention Oskar), signée à Paris le 22 septembre 1992 - annexe V.

Références

- INPN. Accessed September 14, 2018 at https://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/67765
- Renzi (V.) 1999. "Salmo salar" (Online), Animal Diversity Web. Accessed September 17, 2018 at http://animaldiversity.org/accounts/Salmo_salar/
- NOAA fisheries. Accessed September 17, 2018 at <https://www.fisheries.noaa.gov/species/atlantic-salmon>
- Arhive. Accessed September 17, 2018 at <http://www.arkive.org/atlantic-salmon/salmo-salar/>
- Hureau (L.-C.) "Atlantic salmon (*Salmo salar*)" in : Marine Species Identification Portal. Accessed September 17, 2018 at http://species-identification.org/species.php?species_group=fnam&id=1282&menuentry=soorten
- Fey (L), Corolla (J.-P.) & Maillet (V.) "Salmo salar Linnaeus, 1758" in : DORIS, 08/08/2018. Accessed September 17, 2018, at <http://doris.ffesm.fr/ref/espece/769>

Crédits photographiques

Photothèque de l'Agence française pour la biodiversité
<https://commons.wikimedia.org/>
<https://www.flickr.com/>
<https://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/>
<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/>
iNaturalist, <https://www.inaturalist.org/>

Rédaction

Lena Baraud (AFB)

Édition 2020

